



Etude sur le périmètre du SAGE Val Dhuy Loiret afin de réduire les pollutions diffuses et localisées.

Compte rendu du Comité Technique de l'étape 2

23 mai 2014 – Orléans



géo-hyd

membre d'Antea Group



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRET

Personnes présentes

M. Jean-Luc GOUBET (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) ; Mme Carine BIOT (animatrice du SAGE) ; Mme Maelle DELABRE (Géohyd) ; Mme Mélanie HOVAN (Chambre d'agriculture du Loiret) ; M. Arnaud Jacquet (Géohyd).

COMPTE RENDU

L'objectif de ce Comité Technique est de présenter l'état d'avancement des diagnostics des pressions et les premiers résultats aux partenaires techniques ainsi que d'évoquer le calendrier et les futurs rendus.

ASSAINISSEMENT

Un bilan concernant l'assainissement sur le territoire a tout d'abord été effectué.

12 stations sont présentes sur le SAGE, elles sont toutes conformes à la réglementation,.

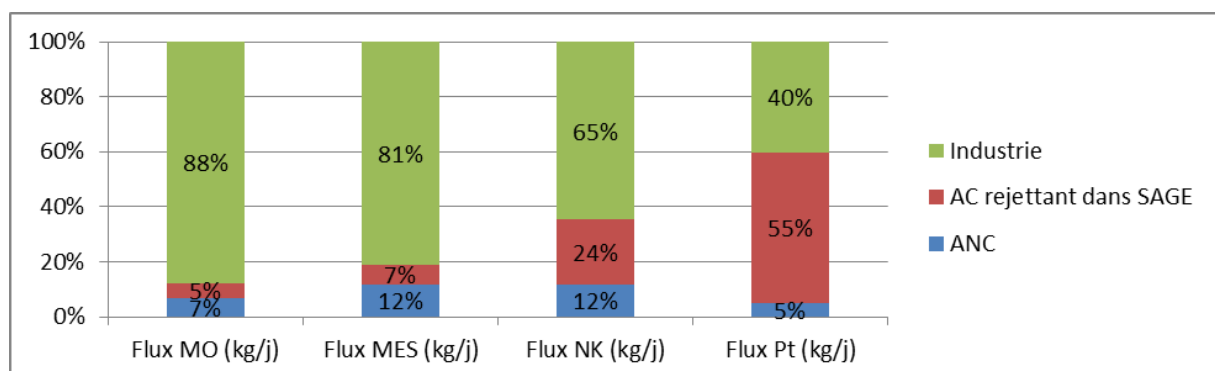
Seulement 5 stations rejettent dans les cours d'eau du territoire : Tigy, Neuvy-en-Sullias, Guilly, Vienne-en-Val et Ouvrouer-les-Champs. Ces stations font moins de 2000Eq/hab et représentent environ 3% du flux sortant de matière organique (MO) et de matières en suspension (MES) sur les 12 stations.

Les autres stations rejettent majoritairement en Loire.

Concernant l'ANC (assainissement non collectif), un diagnostic a été réalisé sur tout le parc. Près de 2500 installations ont été recensées et environ 10% sont classées comme des points noirs (selon l'ancienne nomenclature).

Pour l'assainissement industriel, 50% des industries sont raccordées à l'assainissement collectif.

Le graphique suivant est présenté :



Il montre la part de l'industrie, de l'assainissement collectif dans le SAGE (5 stations) et de l'ANC en fonction des flux de MO, de MES, de nitrate et de phosphore.

Cependant il a été impossible au bureau d'étude de faire la distinction entre les industries se rejetant en Loire et les industries se rejetant dans les cours d'eau du bassin versant du Loiret.

Ainsi la part des industriels de ce graphique est sans doute très surestimée, la majorité rejetant sûrement en Loire.

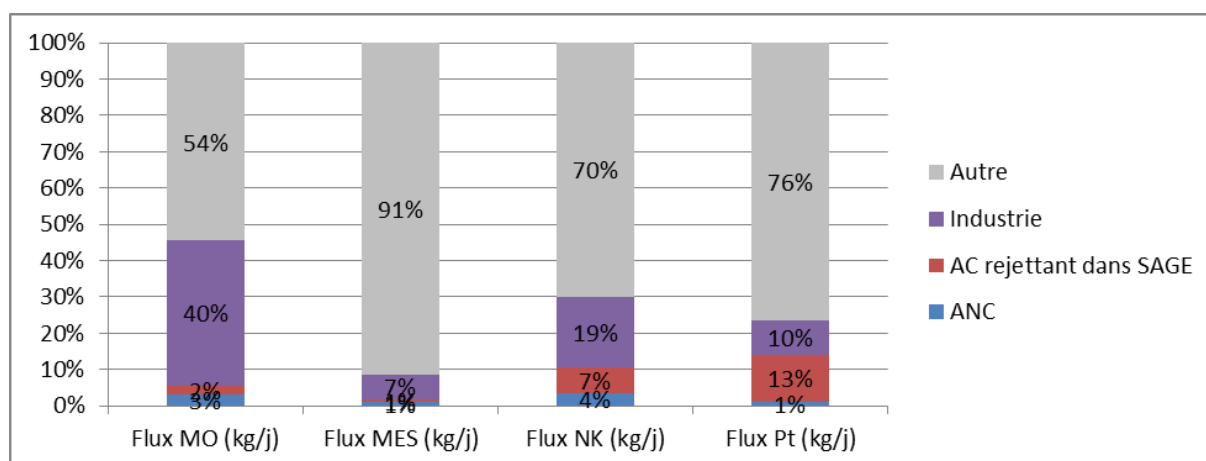
Le comité technique est d'accord sur le fait qu'il faut changer ce graphique afin qu'il ne soit pas mal interprété. Il est proposé de créer une catégorie « autres » qui inclue d'autres sources d'apport que celles citées sur le graphique.

Il est proposé de diffuser la liste des industriels pour lesquels il subsiste un doute aux partenaires techniques afin de profiter des connaissances de chacun et d'essayer d'éliminer le plus d'industries possibles.

Il est proposé également d'envoyer un courrier aux industriels afin que ceux-ci nous confirment la nature du rejet ainsi que de prendre contact avec la CCI.

On peut remarquer également sur ce graphique que l'assainissement collectif a peu d'impact sur les divers apports.

Un deuxième graphique présente une comparaison des flux au regard des concentrations observées dans le Dhuy



Les flux annuels d'assainissement ne dépassent pas 45 % des flux observés sur le Dhuy. Les autres sources d'apport sont les rejets pluviaux et les rejets agricoles.

A noter que sur ce graphique la part des industries est encore surestimée pour le même souci évoqué plus haut.

ENQUETES NON AGRICOLES

14 entretiens ont été réalisés dont un avec le Golf de Marcilly et un avec Loiret Nature Environnement.

Toutes les communes du SAGE ont été enquêtées (en tenant compte des enquêtes réalisées également dans l'étude BAC) sauf Mareau-aux-Prés et Viglain.

Concernant les types de produits phytosanitaires utilisés, les herbicides sont très majoritaires, puis on trouve des fongicides (certains terrains de sport) et les anti-limaces, et une quasi-absence d'insecticides

Les pratiques de fertilisation sont anecdotiques.

En termes de pratiques :

- Sensibilisation à la problématique phyto généralisée
- Certiphyto en 2014 pour tous les agents
- Charte « zéro pesticides » : 7 communes concernées sur 21 que compte le SAGE
- Quelques marges d'améliorations possibles : stockage des produits, EPI, fonds de cuve, optimisation du traitement de certaines surfaces
- Techniques alternatives les plus mises en place : binage manuel, paillage, enherbement, waipuna, désherbeur à gaz
- Nombreuses communes disent ne pas pouvoir réduire plus les quantités employées sans revoir totalement l'entretien de la commune
- Freins principaux : temps, main d'œuvre, coût, comportement des riverains, fonctionnement du couple élu-service technique
- Pistes évoquées : mutualisation du matériel, augmentation des moyens, meilleure connaissance des techniques alternatives

Le bureau d'étude a ressenti un effet de stagnation sur ces problématiques. En effet, la plupart des communes indiquent avoir diminué leur consommation de phytosanitaires. Cependant il existe peu de donnée quantitative. Loiret Nature Environnement indique pour les communes engagées dans la charte « 0 pesticide » une diminution de l'ordre de 15% (pour rappel le SAGE incite à une diminution de 50% dans un délai de 5 ans après son approbation, et la loi Labbé votée en janvier 2014 prévoit du 0 phyto à partir de 2020 pour les collectivités et 2022 pour les particuliers).

Souvent les communes se sont arrêtées à la mise en place d'un quartier pilote et n'ont pas forcément la volonté d'étendre le dispositif à l'ensemble de la commune.

Un des effets pervers qui peut apparaître est que les riverains commencent à traiter certains endroits eux même pouvant empirer la situation en termes de dosage par rapport à la situation initiale.

Les membres du comité technique sont d'accord sur le fait que cette thématique nécessite des actions d'animation et de communication importantes afin de continuer à progresser sur le sujet.

L'existence d'un arrêté préfectoral en Maine et Loire est cité, il permet de verbaliser ceux qui traitent et il ciblerait les particuliers.

La plupart des techniques alternatives requièrent une certaine technicité afin d'assurer une efficacité optimale (nombre de passage, période d'intervention, etc.). De plus, le résultat obtenu n'est jamais le même avec des techniques alternatives qu'avec des produits phytosanitaires. Ceci peut entraîner des incompréhensions de la part des administrés (aspect sale, négligé, etc.) si un travail en amont sur l'acceptabilité des mauvaises herbes n'a pas été fait.

Il est proposé de réfléchir en bureau de la CLE avec les élus sur les difficultés rencontrées pour avancer sur le sujet.

Loiret Nature Environnement travaille également avec les jardinerie et magasins de bricolage, cependant les chiffres des ventes dont ils disposent restent confidentiels. Plusieurs jardinerie ont été contactées mais n'ont pas souhaité communiquer sur leurs ventes.

ENQUETES AGRICOLES

37 enquêtes ont été réalisées dans le cadre de cette étude dont 34 en grandes cultures et 3 en cultures spécialisées (en complément des 40 enquêtes réalisées sur le territoire du BAC).

Dans le cahier des charges il était souhaité la réalisation de 70 enquêtes afin de couvrir 75% de la SAU du SAGE.

Si l'on cumule les différentes enquêtes, on arrive à couvrir 61% du territoire du SAGE.

Plusieurs difficultés n'ont pas permis d'atteindre l'objectif initial :

- Beaucoup de réticences qui ont conduit à des refus d'enquêtes
- Des rendez-vous qui ont été écourtés, des difficultés à accéder aux données
- Des enquêtes en cultures spécialisées qui ont été repoussées
- 10 % de la SAU où refus d'enquêtes

Cependant les zones les plus sensibles (déterminées dans la phase 1) ont pu être enquêtées.
(cf power point pour visualiser les différentes cartes)

Les premiers éléments concernant les grandes cultures sont les suivants :

Surface moyenne = 130 ha

Age moyen = 50 ans

6 exploitations avec élevage, une dizaine d'exploitation avec des légumes, 2 exploitations en conversion AB

Plusieurs exploitations ont arrêté les légumes ces dernières années (carottes, betteraves rouges, oignons, maïs doux) à cause de problèmes sanitaires, de qualité ou de filière.

Une diminution du nombre d'engagements dans des chartes qualité (eurep gap, global gap) a été relevé, notamment car cela engendre moins de contraintes sur les contrôles du pulvérisateur ou autre.

Des engagements dans des MAE rotationnelle ou Natura 2000 sont à noter.

20% des exploitations sont non irrigantes.

Plusieurs distributeurs sont présents sur le secteur :

Axéreal, Soufflet, SCAEL, Agrisoleil principalement (CAPROGA, Suplisson, David, Maingourd de façon secondaire)

Le travail avec les techniciens est essentiel. Il paraît plus facile de sensibiliser les coopératives locales que les plus grandes dont le siège n'est pas forcément sur le territoire du SAGE.

Pratiques phytosanitaires

Concernant les pratiques phytosanitaires, les observations personnelles pour savoir quand traiter ne sont pas souvent citées en 1^{er} comme moyen d'estimation des infestations mais les avertissements agricoles, les tours de plaine avec GDA ou distributeurs sont plus utilisés.

Les moyens de prévention mis en œuvre regroupent surtout un travail sur les variétés résistantes (ex : blés barbus contre les pucerons).

Des problèmes de maladies récurrentes ont été évoqués (mozaïque du blé).

Le prévisionnel de traitement est établi avec le technicien du distributeur et tout n'est pas forcément commandé en morte saison.

Les agriculteurs accordent beaucoup de confiance au technicien sur le choix des produits pourtant l'on constate parfois qu'ils ont tendance à rajouter, par exemple, du régulateur de croissance dont on n'a pas forcément besoin si l'on traite la cause.

Les aspects environnement + santé ne sont pas les premiers critères de choix.

Pour le désherbage alternatif, le binage est beaucoup pratiqué sur maïs, ainsi que du déchaumage après la moisson, cependant ces techniques demandent du temps, de la main d'œuvre et du matériel

Les problèmes les plus souvent évoqués sont les suivants : désherbage ; certains exploitants ne mettent plus d'insecticides ou plus de régulateurs

Le non labour est pratiqué par certains, rarement à 100 % car il existe des problèmes de désherbages résiduels.

Des remarques ont également été faites sur la nouvelle réglementation et notamment sur les CIPAN qui vont remettre en cause ces pratiques, dans certains cas on risque de voir réapparaître certains désherbages chimiques pour respecter cette mesure. Sur le terrain, il est ressenti un besoin d'accompagnement et d'expérimentation.

Les traitements sont souvent réalisés tôt ou tard dans la journée.

Pour le moment, assez peu d'enregistrements sont informatisés, et il n'y a pas encore de retours sur les calculs d'IFT (Indicateur de Fréquence des Traitements).

La plupart des pulvérisateurs ont plus de 10 ans (60%) mais les contrôles obligatoires sont réalisés. Il existe peu de plateforme de remplissage et le rinçage de la cuve se fait le plus souvent au champ. Concernant le système anti-retour, un rappel de la réglementation est nécessaire.

Les agriculteurs sont tous bien sensibilisés au certiphyto qui est de toute façon obligatoire.

Fertilisation

Tous les agriculteurs enquêtés sont dans la zone vulnérable nouvellement classée.

De nouvelles pratiques deviennent obligatoires.

Cependant, environ 50 % faisaient déjà un plan prévisionnel, certains pour leurs engagements MAE. La plupart des autres ont prévu le 1^{er} pour 2014, accompagnés des GDA ou des distributeurs au moins la première année

Certains problèmes ont été relevés pour des doses sur maïs

Les agriculteurs du territoire utilisent assez peu les Outils d'Aide à la Décision

Les reliquats sortie hiver et analyses de sol ne sont pas réalisés par tous.

Et enfin les CIPAN étaient déjà pratiqués par certains (chasse), sinon cela apparaît comme une nouvelle contrainte (problèmes souchet (espèce invasive), déchaumage, labour)

Il a été soulevé une nouvelle problématique par un agriculteur concernant une espèce invasive (à confirmer), le souchet, espèce exotique qui se serait installée dans certains champs. C'est une plante qui se développe au moment des cultures de printemps et il n'y aurait pas de traitement efficace.

Il est rappelé que l'azote organique est plus difficile à gérer que l'azote minéral. Un indicateur, la balance globale azotée (BGA) montre que celle-ci est plus élevée en 2013 car l'azote a été moins consommé. Les rendements 2013 ont été moins bons qu'en 2012 (assez hétérogène).

Pour les conseils pratiques, les GDA sont des relais assez intéressants.

CALENDRIER

Un COPIL de validation de l'étape 2 sera organisé une fois la CLE renouvelée, début juillet.